



Copropriété : cave dissimulée

Par **sonia**, le **11/07/2011** à **15:12**

Bonjour,

j'ai acquis il y a quelques années en même temps que mon voisin une maison en copropriété.

Ma salle de bain étant sous la cave, il a souhaité après acquisition respective de nos maisons que je la lui donne, ce qui était impossible étant donné qu'elle faisait partie de la maison que j'avais achetée.

Notre notaire nous a conseillé alors de lui céder un petit abri dans mon jardin, ce que j'ai accepté.

Aujourd'hui, j'ai découvert après plus d'une dizaine d'années qu'il a dissimulé une cave dont l'accès se fait par cet abri. Cette cave se trouve en dessous de ma cuisine et se trouve dans un piteux état.

Lorsque j'en ai discuté avec mon voisin, il a dit qu'il n'était pas au courant alors qu'il l'avait caché sans une porte et a décidé de bâtir un mur devant son abri afin que l'on ne puisse plus voir quoi que ce soit. Il a aussi mis une porte et la ferme à clé.

Comment faire? Je lui ai envoyé une LRAR à laquelle il n'a pas répondu et Je souhaite déposer une plainte....